

# COMMENT DEMANDER EN LIGNE SA VOIE D'ORIENTATION après la 3<sup>e</sup> ?

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

## Je souhaite me connecter au Service en ligne orientation :

1. Se rendre sur [Educonnect](#)
2. Cliquer sur "Scolarité Services 2<sup>d</sup> degré"

3. Cliquer sur la rubrique orientation

Sur la page d'accueil de Scolarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement



A screenshot of the Scolarité Services 2<sup>d</sup> degré website. The page has a blue header with the logo and navigation links: Accueil, Mes services, Contact, and Espace famille. Below the header is a blue bar with the text 'Mes services'. Underneath this, there is a sidebar with links: Actualités, Bourse de lycée, Orientation (which is highlighted with a blue box), and Fiche de renseignements. The main content area is titled 'Message de l'établissement' with the sub-tit 'Bienvenue dans Scolarité services'. At the bottom of the page is a blue footer bar with the text 'Une question, besoin d'aide ?' and 'Assistance'.

## Sur le Service en ligne orientation, je peux :

- **Saisir des intentions provisoires (au moins 1 intention et jusqu'à 3)**

La page scolarité s'ouvre et un texte explicatif apparaît. Cliquez sur « je saisir les intentions d'orientation »

Je saisir les intentions d'orientation

**Intentions d'orientation**

Deuxième trimestre :  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**+ Ajouter une intention**

**Annuler**

**Valider les intentions**

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre désormais une pop-up

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)

2de générale et technologique ou 2de STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2de professionnelle

1re année de CAP

**Sélectionner une voie puis « valider »**

**Annuler** **Valider**

Cliquez sur « Valider les intentions », un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux.

# COMMENT DEMANDER EN LIGNE SA VOIE D'ORIENTATION *après la 3<sup>e</sup> ?*

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

- Prendre connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe

Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Phase provisoire  
Intentions  
Courant 2<sup>e</sup> trimestre

Phase provisoire  
Avis provisoires  
Après le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre

Phase définitive  
Choix définitifs  
Courant 3<sup>e</sup> trimestre

Phase définitive  
Propositions  
Après le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le Téléservice Affectation les offres de formation après la 3<sup>e</sup> pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux

## Pour le 2<sup>e</sup> semestre ou 3<sup>e</sup> trimestre :

- Saisir les choix définitifs pour mon enfant et ordonner les préférences
- Prendre connaissance de la proposition du conseil de classe saisie en ligne par l'établissement et y répondre